

Fonds Patrimoine Scotia axé sur la valeur internationale

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1-800-387-5004, en consultant notre site Web à l'adresse www.fondsscotia.com ou celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Gestion d'actifs 1832 S.E.C., 40 Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des états financiers intermédiaires du Fonds, des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et « Fonds » désigne le Fonds Patrimoine Scotia axé sur la valeur internationale.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des Normes IFRS de comptabilité.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant) y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme étant un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les

impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds consiste à réaliser une plus-value du capital à long terme en investissant surtout dans des titres de participation de sociétés situées hors des États-Unis et du Canada et en mettant l'accent sur un style d'investissement axé sur la valeur.

Le Fonds trouve des titres dans lesquels investir au moyen d'un processus de sélection de titres ascendant, axé sur de la recherche fondamentale approfondie. Il cherche à investir dans des actions qui, de l'avis du conseiller en valeurs, se vendent à un escompte considérable par rapport à leur valeur intrinsèque, mais dont les perspectives à long terme sont solides.

Le Fonds peut investir dans une vaste gamme de secteurs. Cependant, il pourrait à l'occasion investir, dans une mesure appréciable, dans des titres de sociétés du même secteur économique.

Le Fonds peut investir jusqu'à 100 % de son actif dans des titres étrangers.

Risque

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours de la période.

Résultats d'exploitation

La date d'établissement du Fonds est le 10 juin 2025. Le rendement d'un Fonds offert depuis moins d'un an n'est pas présenté.

Le Fonds a investi ses actifs initiaux conformément à son objectif de placement en employant le portefeuille modèle de Pzena. Un portefeuille modèle est utilisé lors de l'investissement initial de tous les nouveaux comptes, ainsi que pour la gestion continue des comptes existants dans la mesure du possible, afin de garantir la similitude des avoirs entre tous les portefeuilles d'une stratégie donnée. Nous sommes très sensibles à la nécessité de réduire au minimum la dispersion des comptes, et tous les portefeuilles sont examinés sur une base hebdomadaire afin d'assurer des niveaux de dispersion minimaux. Les gestionnaires de portefeuille se réunissent régulièrement pour examiner chaque portefeuille dans le cadre d'une stratégie spécifique et décider des changements à apporter au modèle, aucun gestionnaire de portefeuille ne pouvant à lui seul modifier le modèle. Lors de l'exécution des transactions, Pzena applique un processus de négociation strict axé sur les limites, initialement établi par les gestionnaires de portefeuille pour toutes les stratégies de placement de Pzena. Lors de l'établissement des limites de négociation, les gestionnaires de portefeuille tiennent compte de données provenant de diverses sources, y compris les négociateurs de Pzena, et la limite de négociation est rétablie quotidiennement en fonction de plusieurs facteurs, y compris la variation du cours des titres par rapport au marché et à d'autres titres de notre univers de placement. Il a été prouvé que ce processus exclusif ajoute de la valeur à notre processus d'investissement global.

L'exposition du Fonds à la Corée du Sud a contribué au rendement du Fonds, car ce marché a surpassé ses pairs à l'échelle mondiale, grâce à la vigueur des secteurs axés sur l'exportation et les technologies. La sélection de titres dans les secteurs des technologies de l'information et des services financiers a contribué à la performance, les deux secteurs ayant progressé dans les principales régions du monde, grâce à la progression des sociétés mondiales de semi-conducteurs et à la hausse du cours des actions des institutions financières européennes et asiatiques, dans un contexte de politique monétaire stable et d'amélioration des prévisions de bénéfices. Parmi les entreprises ayant individuellement contribué au rendement, on retrouve Samsung Electronics Co. Ltd., qui a bénéficié de la demande croissante de puces de mémoire vive dynamiques conventionnelles, ainsi que de la probabilité accrue que ses puces de mémoire à large bande passante soient utilisées par les principales sociétés d'intelligence artificielle (« IA »). ArcelorMittal SA a enregistré des résultats trimestriels solides et a réaligné sa fabrication sur la nouvelle structure de droits de douane. La société devrait bénéficier des

droits de douane sur les importations européennes d'acier au carbone à partir de 2026, ce qui augmentera la rentabilité de ses activités européennes. Le fournisseur automobile Magna International Inc. a progressé après avoir relevé ses prévisions de bénéfices malgré les difficultés liées aux droits de douane.

La légère surpondération du Fonds en France et sa sélection de titres ont nuï au rendement, les positions ayant sous-performé le marché dans son ensemble dans un contexte de résultats d'entreprises en baisse et d'incertitude budgétaire. La sélection des titres dans le secteur de l'énergie a nuï au rendement, car les placements ont affiché un rendement inférieur à celui du secteur en général. Parmi les titres ayant individuellement le plus nuï au rendement, mentionnons Teleperformance SE, un fournisseur d'expérience client externalisé. Les actions ont reculé, car la société a signalé un chiffre d'affaires et des marges faibles en raison d'une perte sur contrat ponctuelle et d'une faiblesse temporaire de ses activités d'interprétation aux États-Unis. Les actions du fabricant de pneus français Compagnie Générale des Établissements Michelin ont chuté après que la société a réduit ses prévisions de bénéfices dans un contexte de baisse de la demande nord-américaine, de pression sur les marges liées aux droits de douane et de faible utilisation des usines. Le titre du producteur allemand de produits chimiques spécialisés Evonik Industries AG a reculé des suites de la faiblesse des résultats du troisième trimestre et en raison du ralentissement soutenu du secteur européen des produits chimiques.

Parmi les nouvelles positions figurait Publicis Groupe SA, l'une des plus grandes agences de publicité au monde, dont le cours a baissé en raison des inquiétudes liées à la désintermédiation par l'IA. Nous estimons que ce risque est surestimé. Publicis offre une valeur inégalée à ses grandes entreprises clientes en leur fournissant des informations de pointe sur le rendement du capital investi en marketing, grâce à l'intégration de données clients exclusives. Accenture PLC est un fournisseur de services de technologies de l'information de premier plan. Ses actions ont affiché un faible rendement en raison des dépenses cycliques, ce qui a alimenté les préoccupations du marché quant aux pressions déflationnistes de l'IA et a créé un point d'entrée attrayant. Nous estimons que ces préoccupations sont exagérées. Kubota Corp. est un fabricant japonais d'équipements agricoles et de construction. Les défis à court terme posés par les droits de douane, les pressions sur les taux de change et l'affaiblissement de la demande du marché final ont ramené l'action à ses niveaux d'avant la COVID. Nous sommes d'avis que ces défis se révéleront moins graves que ce à quoi s'attend à l'heure actuelle le marché.

Les positions éliminées comprenaient le prêteur espagnol CaixaBank SA et la société d'assurance japonaise T&D Holdings Inc. en raison de l'appréciation du cours de l'action.

La composition sectorielle du Fonds est demeurée stable au cours de la période.

La valeur liquidative du Fonds a augmenté à 632,4 millions de dollars depuis son établissement. Cette variation s'explique par des ventes nettes de 548,1 millions de dollars et par des gains sur les placements de 84,3 millions de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les résultats de l'exercice

précédent ne sont pas disponibles aux fins de comparaison, le Fonds n'ayant commencé ses activités qu'au cours de l'exercice actuel.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribuée à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

Événements récents

Aucun événement récent n'a eu ou n'est susceptible d'avoir une incidence importante sur le Fonds.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Services de placement

Certains courtiers inscrits qui distribuent les parts du Fonds sont des parties liées au Fonds et au gestionnaire. Le gestionnaire peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Au cours de la période, le gestionnaire pourrait également leur verser des commissions de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de quatre membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter et Cecilia Mo – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Ces dernières permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue dans un conflit d'intérêts donné, pourvu qu'il se conforme

aux politiques et aux procédures établies pour traiter le conflit d'intérêts en question et fasse périodiquement rapport au CEI sur la situation. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis équitablement par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Les frais du CEI peuvent comprendre des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;

- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire n'a exécuté aucune des opérations visées par ces directives.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation, et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

Actif net par part du Fonds (\$)¹

	Augmentation (diminution) liée aux activités					Distributions				Actif net, à la clôture de la période¹		
	Actif net, à l'ouverture de la période	Total des revenus	Total des charges	Gains réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités²	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital		Remboursement de capital	Total des distributions³
Série I – Les parts de série I ont été lancées le 10 juin 2025.												
31 déc. 2025	10,00	0,18	(0,02)	0,17	1,26	1,59	(0,12)	(0,01)	(0,03)	–	(0,16)	11,42
Série M – Les parts de série M ont été lancées le 10 juin 2025.												
31 déc. 2025	10,00	0,17	(0,05)	0,25	0,90	1,27	(0,10)	–	(0,03)	–	(0,13)	11,40

1) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».

2) L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est calculée en fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre de parts en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par part (\$) ¹⁾
Série I							
31 déc. 2025	534 655	46 813 633	0,09*	0,09*	0,39*	9,28	11,42
Série M							
31 déc. 2025	97 713	8 572 204	0,69*	0,69*	0,39*	9,28	11,40

* Annualisé

1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.

2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds ainsi que la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autres [†] (%)
Série I*	s. o.	—	—
Série M	0,45	—	100,0

* Les frais de gestion de cette série sont négociés et payés directement par les porteurs de parts concernés et non par le Fonds.

† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

Rendement passé

En vertu du Règlement 81-106, les informations relatives au rendement passé et au rendement annuel ne sont pas présentées, le Fonds étant un émetteur assujéti depuis moins d'un an.

Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-387-5004 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.fondsscotia.com, dans les 60 jours suivant la clôture du trimestre, sauf pour les données au 31 décembre, date de fin de l'année civile, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Par catégorie d'actif % de la valeur liquidative

Actions	99,3
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	0,8
Autres éléments d'actif (de passif) net	-0,1

Par pays / région¹⁾ % de la valeur liquidative

Japon	18,6
France	14,4
Royaume-Uni	13,3
Allemagne	12,8
Suisse	6,6
Pays-Bas	4,9
Corée du Sud	3,1
Chine	2,9
Hong Kong	2,6
Irlande	2,4
Canada	2,4
États-Unis	2,4
Norvège	2,4
Italie	2,2
Danemark	2,1
Luxembourg	2,0
Brésil	1,8
Finlande	1,8
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	0,8
Indonésie	0,6

Par secteur¹⁾²⁾ % de la valeur liquidative

Finance	20,9
Soins de santé	16,2
Industrie	14,4
Consommation discrétionnaire	13,1
Technologies de l'information	8,9
Matériaux	8,6
Consommation de base	8,6
Énergie	4,4
Services aux collectivités	2,2
Services de communication	1,2
Immobilier	0,8
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	0,8

25 principaux titres en portefeuille	% de la valeur liquidative
BASF SE	2,9
Daimler Truck Holding AG	2,6
Reckitt Benckiser PLC	2,6
Compagnie Générale des Établissements Michelin	2,6
Daikin Industries, Ltd.	2,5
Bank of Ireland (UK) PLC	2,4
UBS Group AG	2,4
GSK PLC	2,4
Sanofi	2,4
Magna International Inc.	2,4
Equinor ASA	2,4
Rexel SA	2,3
Samsung Electronics Co., Ltd., CIAE	2,3
Suntory Beverage & Food Ltd.	2,3
Teleperformance France	2,3
Enel SpA	2,2
HSBC Holdings PLC	2,2
Julius Baer Group Ltd.	2,2
ING Groep NV	2,2
Minebea Co., Ltd.	2,1
Danske Bank	2,1
Shell PLC	2,0
Murata Manufacturing Co., Ltd.	2,0
Roche Holding AG	2,0
Olympus Corporation	2,0

1) Compte non tenu des autres éléments d'actif (de passif) net et des instruments dérivés.

2) Compte non tenu des obligations et des débetures.